

J'ai reçu beaucoup de compliments pour le dernier numéro de notre bulletin de nouvelles du CA, le numéro 7, paru en juillet dernier. Il faut cependant rétablir les faits : ce bulletin est l'œuvre de notre vice-présidente, vaillante responsable des communications, Monique Deslongchamps, qui a pris la relève, car j'étais absent de cette réunion-là du CA. Comme Monique est plus modeste que moi et ne signe pas ses œuvres, plusieurs ont pensé que j'étais l'auteur de ce bijou d'information « concentrée ». Eh bien non : je suis beaucoup plus disert, comme vous aurez l'occasion de le constater à l'instant.

Pour les **nouveaux et nouvelles**, disons que nous avons pris l'habitude, au CA, de vous envoyer un bulletin de nouvelles, après nos réunions, qui vous permet de voir un peu où s'en va notre Ensemble vocal. Voici donc celui qui rend compte de notre réunion du mardi 24 octobre, qui a suivi l'assemblée générale du 11 octobre. Commençons justement par celle-ci.

L'assemblée générale du 11 octobre 2017

Souvent, il ne se passe pas grand'chose dans une assemblée générale. Ce n'est certes pas le cas chez les Jongleurs. L'an dernier, vous vous en souvenez, il nous a fallu à peu près 18 mises en candidature avant de dénicher la perle rare pour le Conseil : j'ai nommé Gaëtan Sheridan. Cette année, l'action n'a pas manqué non plus, cette fois autour de propositions du Conseil, qui furent fort discutées.

Le contexte est celui du déficit de l'an dernier. Nous avons été les premiers surpris du déficit de 3 814 \$. Dans le but de résorber ce déficit, le Conseil a proposé une cotisation spéciale de 30 \$ à percevoir en janvier 2018 (remarquons en passant que cette cotisation spéciale ne couvrirait qu'à peu près le tiers du déficit...). En même temps, il proposait de hausser le prix des billets de concert de 5 \$.

Après de solides débats, où plusieurs opinions furent exprimées, l'assemblée générale n'a pas adopté ces propositions, mais les a remplacées par deux autres. Pour la

cotisation spéciale, il a été décidé d'attendre les résultats financiers de la session d'automne.

Si, comme nous l'espérons, le concert de Noël, avec le *Messie* de Haendel, peut rapporter un bon surplus, il ne sera pas nécessaire de recourir à une cotisation spéciale. Quant au prix des billets, une proposition de modulation a été adoptée. À savoir que le prix reste à 25 \$ / 20 \$ pour un concert « ordinaire », mais qu'il peut être porté à 30 \$ / 25 \$ pour un concert « extraordinaire », le prix des concerts variant selon le nombre de solistes et de musiciens qu'on engage.

En outre, le Conseil proposait de tenir le stage d'automne à Montréal à compter de 2018. L'heure avancée et le besoin de réfléchir à la question ont fait reporter cette décision à une future assemblée générale à tenir en janvier 2018.

Les membres du Conseil sont parfaitement à l'aise avec ces décisions et mettent toute leur énergie à ce que le concert de décembre soit le plus grand succès possible.

Les nouvelles recrues

Première condition pour le succès du chœur : un bon nombre de membres. À cet égard, nous sommes très heureux qu'en ce début d'automne 2017, huit nouveaux et nouvelles se soient joints à nous (de fait, onze se sont présentés, mais trois, qui étaient venus « pour voir », ont choisi de poursuivre ailleurs).

Tous ont souligné la qualité de notre accueil, et nous continuons avec plaisir la politique d'un accueil personnalisé et de l'attribution de parrains et marraines.

On retrouve le nom et les coordonnées de chacun sur le site web des Jongleurs, à l'espace Jongleurs, sous l'onglet « Trombi ». Pour les personnes qui veulent élever leur niveau de culture, « trombi » est l'abréviation de « trombinoscope », dont mon dictionnaire Robert m'apprend

que c'est un terme familier qui désigne « un opuscle contenant le portrait, la photographie des membres d'une assemblée, d'un comité, d'une grande école... ». Je vous laisse déterminer auquel de ces trois groupes Les Jongleurs s'apparentent le plus.

Les préparatifs pour le concert de Noël

Le *Messie* de Haendel se prépare rondement. En plus de Mercedes, qui assure le continuo, nous aurons cinq musiciens que Catherine Tremblay s'occupe de recruter : violon I, violon II, alto, violoncelle, trompette. On vous rappelle une initiative proposée par Catherine : si des choristes veulent « adopter » un musicien, on les invite à verser une contribution de 300 \$ chez le trésorier, et vous pourrez admirer avec délices ce ou cette musicienne qui joue grâce à vous...

Pour les solistes, nous avons d'abord pensé engager seulement une soprano. Mais ici, les contacts de notre chef ont fait merveille. Il a rencontré un groupe de solistes de ses amis qui va chanter *Le Messie* une semaine avant nous. Vous savez comme il est toujours un peu frustrant de ne

Cela dit, la formule est nouvelle, et il n'est plus possible d'imprimer le trombi. Par contre, les données sont sécurisées, ce qui nous avait posé problème l'an dernier.

chanter une si belle œuvre qu'une seule fois, quand on s'y est si bien préparé. Aussi, ces quatre solistes ont-ils accepté de venir chanter pro Deo, lors de notre concert, leurs airs préférés. Vous comprenez le ravissement de notre chef... Notons par ailleurs que le ténor a des obligations au moment de nos répétitions. Il nous arrivera donc comme un cadeau de Noël l'après-midi même du concert.

Par ailleurs, les chœurs en fugue, particulièrement, exigent un fort pupitre de sopranos, car ce sont elles qui viennent couronner la montée des voix. Les circonstances ont voulu que quelques sopranos aient dû s'absenter pour cette session-ci. Nous avons hâte de les revoir, mais entre-temps, le directeur musical a suggéré d'engager une soprano supplémentaire qui viendra enrichir le pupitre.

Le comité musical

C'est le moment de dire un mot du travail du comité musical, qui œuvre dans l'ombre mais abat un travail considérable. Son responsable, Charles Girard, a remis au Conseil un « Rapport des activités du comité musical en 2016-17 ». Je ne peux tout vous rapporter, car cela remplit deux pleines pages (et vous savez comme j'économise les mots...).

Rappelons d'abord quels sont les membres de ce comité : Charles, le responsable, puis nos deux « autorités musicales », Andrei et Mercedes, et deux choristes, Catherine Tremblay et Marie-Hélène Gaumont.

Le comité a travaillé l'an dernier au choix du répertoire (il faut tenir compte de tant de facteurs!). Charles prépare les partitions que Catherine va ensuite faire imprimer. Il monte également les fichiers de pratique, ce qui prend beaucoup de temps et dont plusieurs tirent grand profit. Le comité voit aussi à l'engagement des musiciens, en coordination avec le directeur et le trésorier. L'an dernier, il a fallu en outre s'occuper de la location d'un piano ou voir au prêt de claviers électroniques personnels.

Bref, vous le voyez, c'est un travail considérable, dont on ne fait pas assez souvent état et qu'il vaut la peine de souligner.

Deux prestations nouvelles en décembre

Mercredi dernier, notre présidente, France Malouin, a annoncé aux choristes deux nouvelles activités en décembre, qui nous permettent de chanter un même répertoire de chants de Noël.

D'abord, une forme renouvelée de la Marche aux Flambeaux, qui s'appelle désormais la **Marche de Noël**, qui aura lieu le samedi **9 décembre**, à partir de 19 h (il faudra arriver à 18 h 40, pour nous installer). C'est qu'au lieu de

marcher, comme par les années passées, du parc des Compagnons jusqu'au parc La Fontaine, on nous installera sur une estrade, avenue du Mont-Royal, pour que tous les participants – on dit qu'il y en a plus de 10 000 ! – puissent défiler devant nous. Habituellement, nous nous retrouvons là 10 ou 15, avec en renfort quelques parents ou amis. N'hésitez donc pas à inviter ceux-ci à monter sur l'estrade avec nous. Nous espérons avoir cette année au moins

25 choristes, plus une dizaine d'amis : nous pourrons ainsi rendre justice à notre Ensemble.

L'autre activité est tout à fait nouvelle, et pas encore garantie. Il s'agit de « **Chantez Noël dans le Vieux-Montréal** », une initiative de la SDC du Vieux-Montréal en collaboration avec l'Alliance chorale du Québec (ACQ) dont notre Ensemble fait partie. Avec l'assentiment des choristes sondés mercredi dernier, notre présidente a présenté notre candidature pour aller chanter un samedi, éventuellement

dans deux prestations successives (13 h à 15 h et 15 h 30 à 17 h 30). Dans chacune de ces périodes, nous donnerions deux prestations successives de 45 minutes. Nul doute que l'*Halleluhah* de Haendel figurera au répertoire! Le stage pourra servir à ajouter l'une ou l'autre pièce, à part les chants traditionnels bien connus. En cas de temps trop froid, on se réfugierait à l'intérieur du marché Bonsecours. Attendons voir si nous serons choisis... Cachet : 550 \$ pour chaque prestation. À cette annonce, des yeux se sont illuminés...

À venir

Il y a tant d'autres initiatives, mais je ne veux pas allonger ce bulletin indûment. Je vous rappelle seulement quelques dates en vue du concert, à partir d'un calendrier préparé avec grand soin par Monique, responsable des communications ;

1^{er} novembre : distribution de six billets à chaque membre. Si déjà chaque membre vend six billets, ça fait un excellent départ;

8 novembre : mise en ligne du communiqué sur le site (outil de promotion pour inviter vos connaissances);

15 novembre : distribution des affiches et des cartes postales;

29 novembre : date limite pour remettre les publicités (1^{er} décembre si elles sont montées). Gilbert Larin a accepté de prendre la responsabilité de recueillir vos publicités pour le programme et de les monter si nécessaire; vous trouverez son courriel dans le trombi.

Notre but

Avec tout cela, ne perdons pas de vue notre but : chanter avec plaisir!

Guy Laperrière, secrétaire